



Compte-rendu de réunion du 10 Avril 2021 Conseil de quartier du Centre-ville

Monsieur Dehaene, Conseiller municipal en charge du quartier centre-ville, ouvre la réunion à 10h00.

1/ Echanges avec l'auditoire

L'ouverture de la réunion est faite par Mr Dehaene qui précise aux conseillers que nous allons faire en sorte que ces derniers puissent être saisis de questions par des élus de la collectivité qui ont besoin de mener des concertations citoyennes.

Cela se fait beaucoup, notamment sur les projets d'infrastructures.

Compte tenu d'un certain nombre de chantiers en cours, les élus de la collectivité pensent qu'il est nécessaire de recueillir des avis citoyens.

Les groupes de travail :

Nous choisissons d'en faire deux

1 : Commerce et activités de centre-ville :

Le groupe est organisé de telle sorte que chacun fera tour à tour le compte rendu de réunion afin que chaque membre du groupe soit traité de façon égalitaire.

2 : Sécurité, tranquillité, circulation et stationnement

Fonctionnement des groupes

Les informations de ces groupes de réflexion doivent être partagées avec l'ensemble des participants pour que tout cela prenne un caractère admis et discutable entre nous.

Les groupes de travail réfléchissent tranquillement, discutent, peuvent auditionner des Mansonnien(ne)s et aller à la rencontre des citoyens pour alimenter la réflexion.

Une fois la réflexion murie, Mr Dehaene propose d'en faire la présentation l'ensemble du conseil de quartier pour que tout le monde puisse donner son avis.

L'idée est ensuite que les idées soient remontées par l' élu en charge du quartier auprès des élus concernés et que s'en suive un échange avec l'équipe municipale sur les thématiques abordées.

L'essentiel étant que les membres des conseils de quartiers soient au contact des différents élus de la collectivité.

Certains sujets transversaux concernent en effet tous les mansonniens.

Nous actons le fait que les interlocuteurs des conseils de quartiers sont l'élu en charge du quartier et la référente administrative. Ces deux personnes se chargent de faire directement redescendre les informations et questions aux services concernés.

Les réunions en sous-groupes du groupe commerce et activités de centre-ville sont prévues en principe tous les 15 jours.

Cependant l'existence de groupe de travail n'exclue pas que les questions puissent être posées en conseil de quartier. Rien n'empêche les groupes de travail de les travailler après.

Boutique éphémère rue de la Muette :

La difficulté rencontrée par de nombreux entrepreneurs ou artisans est de pouvoir disposer d'une vitrine pour faire connaître leurs activités.

Si Internet est désormais un vecteur essentiel de communication, les entrepreneurs ne sont pas équipés de la même manière et il est souvent difficile de permettre un référencement efficace dans les moteurs de recherche.

De même, louer un local commercial constitue un engagement financier certain et, pour une entreprise nouvellement créée ou un artisan créateur, n'est pas toujours possible.

Conscient de ces enjeux et souhaitant contribuer à donner une visibilité supplémentaire à ces acteurs, une boutique éphémère leur sera dédiée !

La Municipalité va en effet mettre à disposition un local situé au 5 rue de la Muette (anciennement « Équatoriades ») pour des locations de courte durée (période de 2 semaines, renouvelable sous conditions) à loyer modéré (200 € / les 15 jours).

Réservée aux entrepreneurs commercialisant des produits français ou fabriquant leurs produits artisanaux qui ne disposeraient d'aucun local commercial dans les alentours, cette boutique éphémère donnera notamment à ces entreprises :

- L'occasion de se faire connaître ainsi que les produits fabriqués ou proposés,
- L'opportunité de vendre un produit saisonnier ou en écho à une actualité,
- La possibilité d'écouler des stocks existants.

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire, les réservations pourront s'effectuer dès le 3 mai pour ouverture à compter du 17 mai 2021.

Divers :

Il est ensuite discuté l'idée de créer un portail pérenne pour les commerçants afin de leur proposer une solution digitale complète.

NB : Pendant le confinement un site de référencement a été créé afin d'améliorer la visibilité des commerçants de Maisons-Laffitte par Cyrille Prunet. Cela a été imaginé comme un dispositif de réaction à la crise. La difficulté étant lors de la création de tels outils est que chacun s'y retrouve.

Aussi, un Kiosque service va être mis en place à la gare. Reste à définir le contenu.

Synthèse du compte rendu des constats du Groupe 1 :

Ce compte rendu a été envoyé à tous par courriel. Les idées qui s'y trouvent sont des suggestions. Nous

rappelons qu'il ne s'agit pas d'empiéter sur les actions du service municipal dédié. Nous transmettrons ces éléments à Yann Quenot qui est l' élu en charge de cet aspect.

« Définition de notre thématique **Commerces et attractivité commerciale** : elle peut englober les commerces, les activités du tertiaire, le médical.

Définition de notre rôle : nous sommes les relais entre les habitants, les commerçants et la mairie. Notre fonction est de fonder un dialogue, de le faciliter et d'être les amplificateurs des attentes des commerçants et des Mansonniens auprès des élus.

Notre travail consiste, entre autres, à conduire des « interviewes » auprès des deux « communautés ».

Concernant le centre-ville :

NOS PRINCIPAUX CONSTATS : appauvrissement de l' offre des commerces (l' un des deux cordonniers de la rue Saint-Nicolas a fermé, la droguerie de la rue des Plantes également) ; pas de repreneurs pour cette même droguerie ni pour le magasin de cycles de la rue Saint-Nicolas.

SOLUTIONS PROPOSEES : pour la droguerie, demander à la mairie de **privilégier un repreneur ayant la même activité**. Les confinements ont engendré un bond des enseignes de bricolage et la tendance se confirme. Un tel magasin a donc pleinement sa place. Si les locaux actuels ne conviennent pas, une installation d' une telle enseigne place du Marché – qui est amenée à se transformer - semble ad hoc.

Concernant le marché et les rues alentour :

NOS PRINCIPAUX CONSTATS : l' offre du marché n' est pas connue de tous ; les jeunes veulent consommer local ; le marché doit compléter l' offre du centre-ville

SOLUTIONS PROPOSEES : organiser des **actions de communication** à destination des Mansonniens pour leur faire connaître et aimer le marché ; demander la **gratuité** de la 1^{ère} heure de stationnement ou la gratuité le temps du marché au parking souterrain ; **interroger** les commerçants et les acheteurs sur l' offre/les offres qu' ils souhaiteraient voir développée(s), établir un **questionnaire** destiné aux acheteurs pour connaître ce qui détermine leur choix quant aux différents marchés (Maisons-Laffitte, Sartrouville, Saint-Germain).

Les commerces dans leur ensemble :

NOS PRINCIPAUX CONSTATS : Hors de l' avenue Longueil, point – ou peu - de salut pour les autres commerces pour qui il est **très difficile d' exister** ; **manque d' actions promotionnelles** et de soutien de la ville envers ses commerçants.

SOLUTIONS PROPOSEES : établir une **boucle d' attractivité** entre l' avenue Longueil, la rue des Plantes et la place du Marché ; **distribuer des flyers** à la sortie du RER pour faire connaître l' ensemble de l' offre commerciale en ville, établir un **questionnaire à l' attention des commerçants** pour savoir ce qu' il leur manque pour se développer, ce qui les incite à s' installer dans d' autres villes, **afficher de manière permanente** en différents points de la ville de la liste exhaustive des commerces ; entrer en contact avec la ou les **associations de commerçants**

LES QUESTIONS / SUGGESTIONS A LA MAIRIE :

- Faire un point sur la couverture médicale actuelle ;
- Identifier les sites où il serait possible d' avoir des médecins en rez-de-chaussée ;
- Quelles sont les actions de la Ville pour faire connaître les commerces ?
- Comment la mairie analyse l' appauvrissement de l' offre commerciale sur son territoire ?

Mes propres retours et idées

- Le cinéma L' Atalante et la librairie Les Chemins du Livre souhaiteraient que **des arceaux pour les vélos** soient installés à proximité de leurs commerces, pourquoi pas au dos de Casino. Il existe, bien sûr, ceux de l' avenue Longueil, mais leurs clients leur précisent que ceux-ci sont souvent saturés et que, de plus, cela les rassureraient d' avoir leur deux-roues à proximité du lieu où ils se trouvent.

- Pour Noël, les commerçants souhaitent que l'avenue Longueil soit **plus festive et beaucoup plus éclairée**, notamment avec, si cela est possible, de longues guirlandes led qui passeraient au-dessus des voies de circulation, reliant de façon transversale les deux côtés de l'avenue.

Ils suggèrent également de la **musique de rue** (musiciens ou groupes vocaux).

- **Une journée de la lecture.** Les librairies sont désormais considérées comme des commerces essentiels et, à Maisons-Laffitte, on aime lire !

On pourrait associer Les Chemins du Livre, Le Chat qui pelote, La Maison de la Presse et Casino - qui a supprimé son offre en magazines mais propose toujours des romans et des bandes dessinées. Il serait dommage de les exclure, d'autant qu'on peut très bien faire un premier achat dans une grande surface telle que celle-ci, puis s'adresser à un libraire pour avoir des tomes suivants qui ne sont pas forcément suivis en grande surface.

Au cours de cette journée, on pourrait organiser plusieurs événements tels :

- . les libraires expliquent leur métier, les filières qui peuvent y mener, leurs coups de cœur du moment, le livre qui leur a fait aimer la littérature, etc ;
 - . la diffusion de courtes vidéos d'interviewes de libraires et de lecteurs ;
 - . exposer sur des panneaux l'historique des 2 cabines téléphoniques transformées en bibliothèque de rue avec photos d'archives, photos de personnes choisissant des livres... ;
- **Une journée des fleuristes** (concernant cette idée, n'hésitez pas à me dire si cela vous pose un problème avec Le Nom de la rose). Si tel n'est pas le cas, dans le même esprit que pour les libraires, on pourrait fédérer les 3 fleuristes, Le Nom de la rose, Ptite Fleur et Zozo Fleurs (rue Saint-Nicolas) et ceux-ci pourraient proposer :
 - . les fleuristes expliquent leur métier, les filières, ce qu'est Rungis ;
 - . les alternants viennent témoigner ;
 - . ateliers de démonstration de composition florale ;
 - . proposer par exemple aux enfants de venir avec un accessoire pour qu'il soit décoré avec des fleurs.

Ces journées sont déclinables pour les autres professions.

N.B. Pour chaque journée, un **plan communication peu onéreux** peut être décliné en faisant **participer en transversalité différents acteurs de la ville** :

- les écoles d'art qui peuvent proposer à leurs élèves de plancher sur une / des affiche(s) relatant l'évènement ;
- des étudiants en audiovisuel pour tourner de courtes vidéos sur les commerces concernés et leurs clients. »

Infos complémentaires : Le cordonnier est racheté par le remplaçant de Techno bike.

Le droit de propriété est un droit constitutionnel et la liberté du commerce et de l'industrie en est aussi un. Par conséquent le propriétaire est libre de ses choix, fondamentalement la Mairie n'a pas le droit de s'y opposer.

La fermeture de la quincaillerie rue des Plantes est un choix du propriétaire des lieux qui n'a pas souhaité refaire de commerce à cet endroit. Le maintien de l'activité n'était donc pas possible. L'endroit a été racheté pour de l'immobilier résidentiel.

2/Questions posées en amont de la réunion

- 1) Est-il possible d'envisager la mise en place d'un mesureur de la vitesse réelle des véhicules accédant à la partie rétrécie de l'avenue de saint germain. En effet les voitures ont dû mal a respecté les 30km /h préconisé et ont même pour certaine tendance à accélérer à la vue du feu clignotant, pour éviter d'être obligé de marque l'arrêt.**

Nous pouvons faire des mesures de vitesses, cependant si nous les faisons dans les trois prochaines semaines elles ne seront pas représentatives de la réalité à cause du confinement. Nous allons l'envisager pour un peu plus tard. Selon le dernier comptage, il date de 2019 nous pouvons constater que les vitesses relevées ne sont pas vraiment excessives (vitesse moyenne 24 km/h et Vmax 36 km/h).

- 2) Circulation auprès du chantier avenue de Saint Germain : peut-on intervenir auprès de l'entreprise pour qu'elle mette en place des moyens de sécurité lorsque les camions de chantier bloquent une partie de la route.**

La police municipale a déjà pris contact avec le chef de chantier et les patrouilles font régulièrement des contrôles.

- 3) Envisagez-vous des mesures pour permettre aux parents de stationner le temps de déposer les enfants dans les écoles maternelles ?**

De manière générale, la ville n'est pas favorable aux arrêts minutes, l'étude doit se faire au cas par cas. Il faut nous fournir des éléments plus précis sur les écoles concernées.

3/ Calendrier, agenda, prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de quartier du centre-ville est fixée en Visio au samedi 12 Juin 2021 à 10h.

Fin de la réunion à 11h45.

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Rendez-vous sur le site de la Ville [www.maisonslaffitte.fr/Vie Municipale/Conseils de quartier](http://www.maisonslaffitte.fr/Vie_Municipale/Conseils_de_quartier)

Envoyez un mail à conseils.quartiers@maisonslaffitte.fr

Téléphonez au 01 34 93 13 36